



L'ACCÈS AUX MÉDICAMENTS POUR LES PERSONNES À FAIBLE REVENU

Grâce à la nouvelle politique du médicament, annoncée le 1^{er} février 2007, les adultes prestataires de l'aide sociale ont désormais droit à la gratuité complète des médicaments en vertu du régime public d'assurance médicaments.



LE TRAVAIL : UN PAS VERS LA CONFIANCE ET LA DIGNITÉ

Travailler permet de combattre la solitude et apporte la confiance et la dignité. Il est donc primordial de soutenir celles et ceux qui ont le courage de s'en sortir. À cette fin, plusieurs mesures ont été mises en place :

- **LA PRIME AU TRAVAIL**, qui soutient plus de 560 000 ménages, pour la plupart à faible revenu. Elle permet de bonifier leur revenu.

INVESTISSEMENT :
702 millions de dollars sur cinq ans

- **DES MESURES D'INSERTION PROFESSIONNELLE**, qui favorisent l'intégration au marché du travail des personnes aux prises avec certaines difficultés. La participation à ces mesures est en hausse.

Personnes de 50 ans et plus	20 %
Personnes handicapées	12 %
Personnes issues des communautés culturelles et des minorités visibles	10 %

- **LA HAUSSE DU SALAIRE MINIMUM** à quatre reprises depuis 2003 de manière à améliorer les conditions de vie des travailleuses et des travailleurs. En mai 2008, le salaire minimum atteindra 8,50 \$ l'heure.

LA PAUVRETÉ, UN enjeu DE SOCIÉTÉ

La pauvreté représente un enjeu de société. Et la société québécoise a fait le choix de lutter contre la pauvreté. Le développement de la personne, la formation, l'éducation et l'accompagnement sont au cœur de nos stratégies pour faire reculer la pauvreté.

Tous les ministères et organismes gouvernementaux, les acteurs économiques, sociaux et communautaires, en collaboration avec les personnes en situation de pauvreté, travaillent pour que chaque homme, chaque femme, chaque jeune puisse retrouver l'autonomie financière, la dignité, la liberté, celle de choisir et celle de contribuer à l'essor de notre société.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Vous pouvez visiter le site Internet du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, à l'adresse suivante :
www.mess.gouv.qc.ca.

La lutte contre la pauvreté
et l'exclusion sociale

Le Québec PROGRESSE



Imprimé sur du Rolland Enviro100 Print, contenant 100 % de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, Procédé sans chlore, ainsi que FSC Recyclé et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.

Emploi
et Solidarité sociale
Québec

Québec

DES MESURES QUI PORTENT LEURS FRUITS



« Les mesures instaurées depuis l'adoption de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental ont contribué à améliorer les conditions de vie des personnes et plus particulièrement celles des familles. »

-Sam Hamad
Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

DES MILLIERS D'ADULTES ET D'ENFANTS NE SONT PLUS PRESTATAIRES D'UNE AIDE DE DERNIER RECOURS

Aujourd'hui, le Québec compte 56 575 prestataires de moins qu'en avril 2003, dont 20 000 enfants. Nos mesures sociales donnent donc de bons résultats.



MOT DE M. JEAN CHAREST

PREMIER MINISTRE

La société québécoise progresse dans sa lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et cette action mérite d'être soulignée. Peu de sociétés ont le privilège de pouvoir bénéficier de la solidarité d'un vaste réseau comme celui que constituent les organismes communautaires, les entreprises et l'ensemble des acteurs régionaux. Cet apport remarquable de la société civile, jumelé aux interventions gouvernementales, donne des résultats appréciables.

Les efforts du Québec en matière de pauvreté sont cités en exemple par des organismes indépendants comme le Conseil canadien du bien-être social. Nous poursuivons toutefois nos actions en vue d'atteindre un objectif ambitieux, mais réalisable, soit celui d'amener le Québec, d'ici à 2013, au nombre des nations industrialisées comptant le moins de personnes en situation de pauvreté.

Signature du Premier ministre

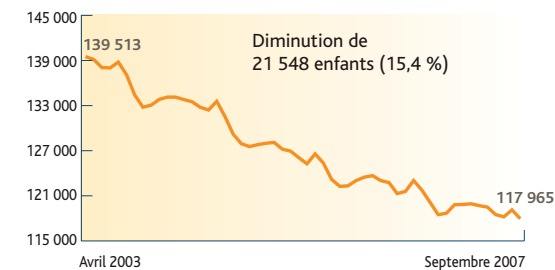
DES CONDITIONS DE VIE AMÉLIORÉES

Des investissements majeurs ont été effectués au chapitre de l'habitation sociale, portant l'objectif de création de logements sociaux et communautaires à 20 000 d'ici à 2009.

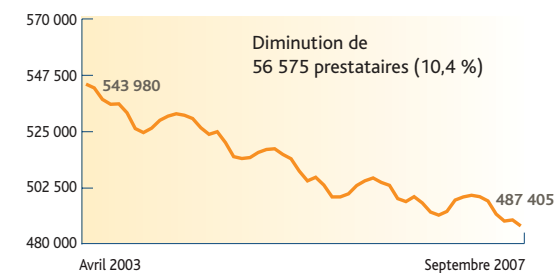
Les sommes investies ont aussi permis d'adapter plusieurs logements.



Évolution du nombre d'enfants vivant dans une famille prestataire



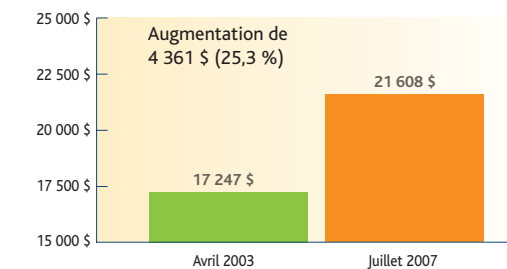
Évolution du nombre de prestataires Programmes d'aide financière de dernier recours



LE REVENU DES FAMILLES AUGMENTE

Grâce aux efforts consentis, le revenu disponible des familles a augmenté considérablement.

Évolution du revenu disponible Famille monoparentale prestataire avec deux enfants (3 et 7 ans)



Évolution du revenu disponible Couple avec un enfant (3 ans) dont un parent travaille au salaire minimum

